

Les coûts de la détention pour les familles de détenus

Megan Comfort, Tasseli McKay, Justin Landwehr, Erin Kennedy, Christine Lindquist et Anupa Bir

Megan Comfort est chercheuse en sociologie chez RTI International et professeure agrégée adjointe en médecine à l'Université de Californie, à San Francisco. Ses travaux portent sur les effets délétères du fonctionnement du système judiciaire sur les relations, la santé et le bien-être, le risque de VIH et la prévention du VIH chez les personnes confrontées à la justice ; et les inégalités en matière de santé au détriment des populations urbaines pauvres.

Tasseli McKay est chercheuse analyste chez RTI International. Ses travaux portent sur la prévention des violences conjugales et les réponses à y apporter, les relations familiales et de couple face au fonctionnement du système judiciaire, les stratégies visant à améliorer la couverture santé et l'accès aux soins des personnes confrontées à la justice et d'autres questions au carrefour de la santé publique et des politiques de justice pénale.

Justin Landwehr est économiste chez RTI International. Ses travaux portent sur la santé comportementale et la justice pénale et s'appuient sur des méthodologies quantitatives et qualitatives.

Erin Kennedy est chercheur analyste en santé publique chez RTI International. Son travail porte principalement sur les expériences vécues par les détenus lors de leur incarcération, de leur réinsertion et sur les agressions sexuelles ; sur la prévention de la toxicomanie ; sur le respect des lois, la justice pénale et le système correctionnel.

Christine Lindquist est chercheuse en sociologie chez RTI International. Son travail porte sur les violences faites aux femmes, la victimisation et la délinquance, la réinsertion des détenus, les familles et l'incarcération.

Anupa Bir est directrice du programme Femmes, enfants et familles de RTI International. Son travail porte sur le bien-être des populations vulnérables et sur la mise en œuvre de mesures incitatives existant dans d'autres domaines comme le bien-être, la protection de l'enfance, les systèmes correctionnels et de santé, afin d'améliorer leur bien-être.

Traduit de l'anglais

Résumé

Les familles des personnes incarcérées sont souvent confrontées à des coûts financiers, sociaux et affectifs liés à l'emprisonnement de leurs proches. Ces coûts peuvent être vus comme un investissement tant pour le maintien de relations personnelles que pour la société en général en ceci qu'ils contribuent à la réinsertion d'anciens détenus. Dans cet article, nous nous appuyons sur les données d'une étude qui utilise différentes méthodes pour déterminer l'impact de la détention pour les familles des détenus. Nous montrons que les coûts financiers, sociaux et affectifs liés à l'incarcération d'un proche sont étroitement imbriqués et s'aggravent mutuellement, ce qui montre qu'il est indispensable de les aborder selon une approche globale.

Mots clés : familles, détenus, incarcération, relations, coûts.



Introduction

Au cours des dernières décennies, les taux d'incarcération ont augmenté dans le monde entier¹. Cette hausse a été interprétée comme le résultat d'une interaction complexe entre la gouvernance néolibérale, le repli social, le racisme, la xénophobie et, aux États-Unis, la « guerre contre la drogue »². Comme le nombre de personnes détenues dans les prisons et autres centres de détention a augmenté, les travaux de recherche sont désormais principalement axés sur l'importance des liens familiaux dans la vie des personnes incarcérées ainsi que sur les difficultés nées de l'emprisonnement pour maintenir ces liens, la nature et la profondeur des relations entre les détenus et les membres de leur famille³. La plupart des personnes incarcérées expriment le désir de maintenir des liens avec leurs enfants et leurs partenaires pendant la durée de leur séparation⁴. Il a été démontré que les contacts avec la famille pendant

- 1 Voir le site de l'Institute for Criminal Policy Research's World Prison Brief, sur : www.prisonstudies.org/info/worldbrief/ (toutes les références Internet ont été vérifiées en juin 2019).
- 2 James Forman Jr, *Locking Up Our Own: Crime and Punishment in Black America*, Farrar, Straus et Giroux, New York, 2017 ; Michael Tonry, *Malign Neglect: Race, Crime, and Punishment in America*, Oxford University Press, New York, 1995 ; Loïc Wacquant, « Suitable Enemies: Foreigners and Immigrants in the Prisons of Europe », *Punishment & Society*, vol. 1, n° 2, 1999 ; Franklin E. Zimring et Gordon J. Hawkins, *The Scale of Imprisonment*, University of Chicago Press, Chicago, IL, 1991.
- 3 Hedwig Lee *et al.*, « Racial Inequalities in Connectedness to Imprisoned Individuals in the United States », *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, vol. 12, n° 2, 2015 ; Manuela Ivone P. da Cunha, « Closed Circuits: Kinship, Neighborhood and Incarceration in Urban Portugal », *Ethnography*, vol. 9, n° 3, 2008 ; Sara Wakefield, Hedwig Lee et Christopher Wildeman, « Tough on Crime, Tough on Families? Criminal Justice and Family Life in America », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 665, n° 1, 2016 ; Megan Comfort, *Doing Time Together: Love and Family in the Shadow of the Prison*, University of Chicago Press, Chicago, IL, 2008 ; Donald Braman, *Doing Time on the Outside: Incarceration and Family Life in Urban America*, University of Michigan Press, Ann Arbor, MI, 2004, Gwénola Ricordeau, *Les détenus et leurs proches: Solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, Éd. Autrement, Paris, 2008.
- 4 Creasie Finney Hairston, « Family Ties during Imprisonment: Important to Whom and for What? », *Journal of Sociology and Social Welfare*, vol. 18, n° 1, 1991 ; Mary Pattillo, David Weiman et Bruce Western (dir.), *Imprisoning America: The Social Effects of Mass Incarceration*, Russell Sage Foundation, New York, 2004.

l'incarcération ont des effets positifs, y compris une baisse du risque de récidive après la remise en liberté⁵. En effet, si les personnes incarcérées sont capables de maintenir des liens familiaux solides, ces relations peuvent leur apporter un soutien affectif, financier et matériel pendant qu'elles purgent leur peine⁶. De même, les membres de la famille représentent souvent une valeur sûre en termes « de logement, de soutien affectif, de ressources financières et de stabilité générale [traduction CICR] » pendant la période de réinsertion⁷.

Lorsqu'une personne purge une peine de prison, les membres de sa famille doivent s'adapter non seulement à l'absence physique de l'être cher, mais aussi à un vide financier et pratique, que cette personne comblait auparavant, ainsi qu'à des difficultés et à des coûts spécifiquement engendrés par le maintien d'une relation avec le détenu. Les coûts financiers, sociaux et affectifs occasionnés pour les familles dans leurs efforts pour maintenir un contact pendant et après l'incarcération peuvent être vus comme un investissement non seulement pour préserver des relations personnelles, mais aussi pour le bien de la société dans son ensemble puisque ceci contribue à la réinsertion des anciens détenus. Le poids que représente la détention pour l'argent du contribuable et la sécurité publique et qui pèse sur les citoyens non détenus, devrait être au cœur des décisions relatives aux politiques pénitentiaires. L'absence de prise en compte, dans ces évaluations, des coûts affectifs et financiers qui pèsent sur les membres de la famille des détenus, constitue une grave erreur, car ces coûts peuvent également avoir des retombées importantes et à long terme sur le bien-être de la société.

Dans cet article, nous nous appuyons sur les données d'une étude, fondée sur diverses méthodes, qui a été menée aux États-Unis afin de mesurer les coûts de la détention pour les familles des détenus. Aux États-Unis, le recours à la détention a considérablement augmenté depuis les années 1970 et le fait qu'un citoyen américain sur 100 se trouve derrière les barreaux fait que l'on peut parler « d'incarcération de masse⁸ ». Bien que le pays soit un cas à part pour ce qui est du nombre de personnes détenues et, par conséquent, du nombre de personnes qui entretiennent des liens familiaux avec des proches incarcérés, des recherches menées en Australie, au Danemark, en Angleterre, en France, au Portugal et en Russie ont révélé plus de simi-

- 5 Nancy G. La Vigne *et al.*, « Examining the Effect of Incarceration and In-Prison Family Contact on Prisoners' Family Relationships », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol. 21, n° 4, 2005 ; William D. Bales et Daniel P. Mears, « Inmate Social Ties and the Transition to Society: Does Visitation Reduce Recidivism? », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 45, n° 3, 2008 ; Jonathon J. Beckmeyer et Joyce A. Arditti, « Implications of In-Person Visits for Incarcerated Parents' Family Relationships and Parenting Experience », *Journal of Offender Rehabilitation*, vol. 53, n° 2, 2014.
- 6 D. Braman, *op. cit.* note 3 ; M. Comfort, *op. cit.* note 3 ; Christine Lindquist *et al.*, *The Experiences of Families during a Father's Incarceration: Descriptive Findings from Baseline Data Collection for the Evaluation of Marriage and Family Strengthening Grants for Incarcerated and Reentering Fathers and Their Partners*, Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, Bureau de la planification, de la recherche et de l'évaluation, administration de l'enfance et de la famille, Washington, DC, 2015.
- 7 Bruce Western *et al.*, « Stress and Hardship after Prison », *American Journal of Sociology*, vol. 120, n° 5, 2015 ; Christy A. Visser *et al.*, *Baltimore Prisoners' Experiences Returning Home*, Urban Institute, Washington, DC, 2004.
- 8 David Garland (dir.), *Mass Imprisonment: Social Causes and Consequences*, Sage, Londres, 2001.

litudes que de différences dans le vécu des familles concernées⁹. Nous ne prétendons pas que les résultats présentés dans cet article doivent être généralisés à l'ensemble des États-Unis et encore moins au monde entier. Cependant, les documents à disposition confirment qu'il existe de nombreux points communs entre les familles de détenus et il est cohérent de procéder à un examen plus approfondi des questions soulevées dans cette étude à l'échelle internationale.

Dans ce qui suit, nous commencerons par décrire les méthodes suivies par la *Multi-site Family Study on Incarceration, Parenting, and Partnering*. Nous présenterons ensuite les résultats de cette étude au regard des coûts de la détention sur les relations avec les partenaires et les enfants, puis nous commenterons les conclusions de cette étude au regard des besoins de soutien exprimés par les familles pendant l'incarcération et lors de la réinsertion. Nous conclurons par une réflexion sur la conjugaison des coûts financiers, sociaux et affectifs de l'incarcération et les effets possibles sur les politiques visant à alléger le poids qui pèse sur les familles.

Méthodes

L'étude *Multi-site Family Study on Incarceration, Parenting, and Partnering* (MFS-IP) a été financée par le Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, le Bureau du Secrétaire adjoint pour la planification et l'évaluation (ASPE) et le Bureau de l'assistance familiale (OFA), dans le but de documenter l'application et les effets des programmes de renforcement des liens et de la famille à l'intention des hommes détenus et en réinsertion, ainsi qu'à leurs partenaires¹⁰. Bien que les analyses décrites ici utilisent des données quantitatives recueillies pour l'évaluation de l'impact dans le cadre de la MFS-IP (menée de 2008 à 2014), les résultats ne portent pas tant sur l'impact des programmes, mais plutôt sur le vécu des familles qui ont participé à l'étude.

L'approche par la collecte des données

Lancée en décembre 2008, la MFS-IP a étudié des couples qui participaient à des programmes de renforcement des liens et de la famille¹¹ sur cinq sites aux États-Unis

9 Lars Anderson, « Duration and Frequency of Paternal Incarceration and Youth Outcomes », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 2016 ; Rachel Condry, *Families Shamed: The Consequences of Crime for Relatives of Serious Offenders*, Willan, Cullompton, 2007 ; Rafaela Granja, « Beyond Prison Walls: The Experiences of Prisoners' Relatives and Meanings Associated with Imprisonment », *Probation Journal*, vol. 63, n° 3, 2016 ; Mark Halsey et Simone Deegan, « Father and Son: Two Generations through Prison », *Punishment & Society*, vol. 14, n° 3, 2012 ; Marie Hutton, « Visiting Time: A Tale of Two Prisons », *Probation Journal*, vol. 63, n° 3, 2016 ; Dominique Moran, « Between Outside and Inside? Prison Visiting Rooms as Liminal Carceral Spaces », *GeoJournal*, vol. 78, n° 2, 2013 ; R. Gwénola, *op. cit.* note 3 ; Caroline Touraut, *La famille à l'épreuve de la prison*, PUF, Paris, 2012.

10 Voir : <https://aspe.hhs.gov/evaluation-marriage-and-family-strengthening-grants-incarcerated-and-reentering-fathers-and-their-partners> ; voir aussi le numéro spécial du *Journal of Offender Rehabilitation* consacré à des articles qui décrivent l'étude et ses résultats.

11 Le programme de renforcement des relations prévu par cette initiative est décrit en détail in « The Implementation of Family Strengthening Programs for Families Affected by Incarceration », disponible sur : https://aspe.hhs.gov/system/files/pdf/139276/rpt_MFS-IP.pdf.

(les États de l'Indiana, de l'Ohio, de New York, du New Jersey et du Minnesota) ainsi qu'un certain nombre de couples se trouvant dans la même situation mais qui ne participaient pas à ces programmes. Au départ, des entretiens ont été conduits avec des couples (comprenant 1 991 hommes éligibles et 1 482 femmes, compagnes principales ou celles avec lesquelles ils avaient eu des enfants, appelés « partenaires pour l'étude » aux fins du présent article), puis après 9 et 18 mois et, au bout de 34 mois, des entretiens de suivi ont été menés avec plus de 1 000 couples, sur deux sites. Ces entretiens longitudinaux ont permis de recueillir des données quantitatives sur le rôle de parent, les expériences de couple, la stabilité familiale et la réintégration. Les participants à l'étude ont été interrogés sur tous leurs enfants mineurs et des questions plus détaillées portant sur un seul enfant, choisi en recourant à une méthode privilégiant les enfants dont l'un des parents est un partenaire de l'étude et ceux âgés d'à peu près 8 ans, leur ont été posées. Cet âge de 8 ans a été décidé afin de 1) pouvoir comparer les enfants choisis tout au long de l'enquête et 2) suivre ces enfants de manière longitudinale pendant leur période de développement, à un moment où une série d'ajustements socio-affectifs et de comportements semblables peuvent être analysés (par opposition, par exemple, au moment où les nourrissons deviennent des bambins). La collecte des données quantitatives s'est déroulée sur une période allant de décembre 2008 à avril 2014¹².

Parallèlement aux enquêtes longitudinales, une étude qualitative a été menée pour mieux comprendre les relations familiales pendant l'incarcération et lors de la réinsertion. Des entretiens qualitatifs plus approfondis ont été conduits, réalisés avec un échantillon de couples de la MFS-IP : ces entretiens ne concernaient que les couples pour lesquels la remise en liberté du participant masculin était proche (ils furent interrogés deux fois, une fois avant et une fois après la libération) ou dont la libération était intervenue dans l'année précédente (qui furent interrogés une fois libérés). Les deux membres du couple participant à l'étude furent invités à répondre. Les entretiens ont duré environ 90 minutes et ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré. Les entretiens, conduits entre 2014 et 2015, ont porté sur le vécu et les besoins des familles pendant l'incarcération et lors de la réinsertion, ainsi que sur l'utilité, ou pas, des diverses formes de soutien, qu'il émane de personnes, de programmes ou de politiques, lors du processus de réinsertion sociale¹³.

Descriptifs des échantillons

Les analyses présentées dans cet article utilisent les données qualitatives et quantitatives provenant de l'étude qualitative MFS-IP. Les données ont été regroupées à partir de tous les sites et, pour les groupes expérimentaux et les groupes témoins, seulement certains participants au sondage ont bénéficié de programmes de renforcement des relations et de la famille financés par des subventions, alors que d'autres

12 Pour plus de détails sur la conception et l'échantillonnage de l'étude MFS-IP, voir Christine Lindquist, Danielle Steffey, Tasseli McKay, Megan Comfort et Anupa Bir, « The Multi-Site Family Study on Incarceration, Partnering and Parenting: Design and Sample », *Journal of Offender Rehabilitation*, disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10509674.2018.1441210>.

13 Voir : <https://aspe.hhs.gov/multi-site-family-study-incarceration-parenting-and-partnering>.

non. Tous les participants à l'étude furent soumis aux critères de sélection en vue de l'évaluation¹⁴. Les descriptifs des échantillons pour l'étude qualitative établis au moment de l'inscription des participants (en moyenne deux ans et demi après l'entrée du partenaire masculin en prison) sont présentés dans le tableau 1.

À l'instar des participants à l'ensemble de l'enquête MFS-IP, la plupart des couples participant à l'étude qualitative ont déclaré avoir des relations intimes hors mariage, exclusives et à long terme au moment de leur inscription au sondage. Pour la plupart, les participants avaient des enfants mineurs et au moins un enfant ensemble et beaucoup avaient aussi des enfants avec d'autres partenaires (les hommes déclarant être en moyenne pères de trois enfants et les femmes, en moyenne, de deux enfants). Les hommes avaient tendance à avoir des antécédents judiciaires assez anciens et récurrents (en moyenne depuis qu'ils ont 17 ans) et les données indiquent que de nombreux couples étaient déjà passés, ensemble, par des périodes d'incarcération et de réinsertion.

Approche analytique

Tableau 1. Descriptifs des échantillons au début de l'étude – données qualitatives

	Hommes (n = 83)	Femmes (n = 87)
Âge		
Âge (moyen) au début de l'étude	33,7 ans	32,8 ans
Relation avec le partenaire étudié		
Nature de la relation		
• Mariés	25 %	18 %
• En couple	71 %	70 %
• Séparés avec enfant	4 %	12 %
Relation exclusive	88 %	85 %
Durée (moyenne) de la relation, si mariés/en couple	9,1 ans	7,9 ans
Descriptifs des liens de parenté		
Nombre (moyen) d'enfants	2,3	2,3
Nombre (moyen) de parents	3,1	2,2
Âge (moyen) de l'enfant étudié	5,8 ans	6,2 ans
Enfant avec le partenaire étudié	72 %	74 %
Historique de l'incarcération		
Âge (moyen) de la première arrestation	17,4 ans	(non renseigné)
Nombre (moyen) d'incarcérations antérieures en tant qu'adulte	5,3	1,8
Durée (moyenne) de l'incarcération	3,9 ans	(na.)

Source : Toutes les données proviennent de la MFS-IP.

14 C. Lindquist *et al.*, *op.cit.* note 6.

Tous les entretiens qualitatifs ont été enregistrés en format numérique, les fichiers audios ont été retranscrits mot pour mot et les retranscriptions ont été téléchargées dans ATLAS.ti, un logiciel d'analyse qualitative des données. Un ensemble de codes a été créé à l'aide de codes déductifs, y compris les codes liés aux relations (par exemple, partenariat, parentalité) et à la période (par exemple, incarcération, réinsertion). Les codes inductifs ont été élaborés de façon itérative à partir des notes des enquêteurs et des analystes, et des réunions des codeurs. Toutes les transcriptions ont été codées par une équipe d'assistants de recherche. Les données codées ont ensuite été examinées et les résultats ont été étudiés et présentés lors de réunions. Des notes analytiques ont été rédigées afin faire ressortir des tendances.

Résultats

Coûts sur le lien avec les partenaires

Bien que leurs récits avaient beaucoup en commun avec ceux des autres familles sur l'ensemble des États-Unis, les participants ont souligné que la détention des hommes avait nettement affecté leurs relations intimes, de diverses manières. Par exemple, les couples ont rencontré de grosses difficultés pour maintenir un contact par téléphone et des visites lorsque le partenaire masculin était en prison. Pour ceux qui pouvaient maintenir une certaine forme de contact, les appels téléphoniques et les visites engendraient des dépenses considérables, des sommes que les membres de la famille auraient pu utiliser autrement, pour payer les factures du ménage ou acheter de la nourriture. Pour les couples pour lesquels la communication fut très limitée, voire totalement coupée, pendant que le partenaire masculin purgeait sa peine, la perte de contact a souvent eu un coût affectif et la rupture de la relation a eu un coût social. En effet, même si certaines des personnes interrogées continuaient de se considérer comme des partenaires exclusifs pendant l'incarcération, d'autres ont intégré ces périodes de séparation dans la description de leur relation, en utilisant souvent l'expression « épisodique » pour la décrire. Comme un homme l'a expliqué :

Ça va et ça vient... Ouais. Je suppose qu'on est toujours ensemble... Je lui ai dit dès le début : « Tu peux continuer [ta vie] et je te retrouverai chaque fois que je sors [de prison] [traduction CICR]¹⁵ ».

Il ressort de façon assez évidente des descriptions que les participants ont faites de ces cycles, qu'il y a eu, ponctuellement, des tensions relationnelles au cours des périodes d'incarcération, juste avant la libération et lors de la réinsertion. Les hommes et les femmes participant à l'étude qui ont réussi à maintenir une certaine forme de contact pendant la détention, ont le plus souvent compris qu'il s'agissait d'un temps où les hommes dépendaient des femmes, tant sur le plan affectif que pour un soutien

15 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

matériel. Cependant, relativement peu d'hommes ont pris conscience des difficultés et des dépenses que cela pouvait représenter pour leurs partenaires :

Je ne comprenais pas qu'elle travaille tout le temps... parce que j'avais besoin de son temps, moi. Je voulais qu'elle prenne du temps pour moi. Répondre au téléphone ou s'asseoir et écrire une lettre, une longue lettre pour m'expliquer ce qui se passe, comment elle va et comment va notre fille. Mais avec ses horaires de travail, son école et notre fille, c'était beaucoup pour elle et je ne comprenais pas ça. Alors j'étais frustré et contrarié. Pour moi, c'était difficile parce que je me disais : « Si tu n'as pas de temps pour moi maintenant, est-ce que tu en auras quand je rentrerai à la maison ? [traduction CICR]¹⁶ ».

En plus de mettre les couples à rude épreuve en sollicitant excessivement les femmes, les besoins élevés des détenus en termes financiers, sanitaires, alimentaires et affectifs ont été ressentis comme des éléments perturbateurs au sein de leur relation car les contraintes pesant uniquement sur la femme pour répondre à ces besoins, poussaient les hommes à demander le soutien à plusieurs femmes à la fois. Une femme qui avait peu de temps et d'argent à consacrer à son partenaire incarcéré, se souvient de l'analyse que son ancien partenaire faisait de ce phénomène :

Beaucoup d'hommes incarcérés, on dirait qu'ils jonglent avec les femmes quand ils sont en prison. Parce que... celle-ci pourrait payer le téléphone à tous les coups, celle-là pourrait faire toutes les visites, et puis cette autre-là pourrait être celle qui fait les commissions. Ils exercent des pressions psychologiques quand ils sont incarcérés... [Mon ancien partenaire m'avait expliqué] « Tous les hommes le font, vous savez. Si un détenu peut le faire sans problème, quel que soit le nombre de [femmes] qu'il peut mettre à son service, il ne va pas se gêner. Parce qu'à l'intérieur, on n'a rien, que du temps. Donc, bien sûr, on veut que quelqu'un vienne nous voir tous les jours de visite. On veut pouvoir accéder au téléphone et appeler n'importe qui susceptible de répondre [traduction CICR]¹⁷ ».

La distance et l'absence de communication ont également provoqué des crispations dans les relations en alimentant les soupçons des hommes sur les activités de leurs partenaires et en particulier sur leur fidélité. Une femme de l'Ohio a évoqué les conséquences sur son couple, de l'incarcération de son partenaire à New York :

Je crois que s'il avait été ici à Toledo, les choses auraient été bien différentes. J'aurais pu lui rendre visite. J'aurais pu avoir des appels... Il y aurait eu des communications, téléphoniques et en face à face. Cela n'aurait pas été une longue période d'absence... qui ne menait à rien, si ce n'est à des interrogatoires : « Que faisais-tu ? Où étais-tu passée ? Tu m'as quitté. Tu m'as abandonné. Tu t'en fichais. Tu avais quelqu'un d'autre. » Et toutes les accusations qui s'ensuivent. Ce qui n'a fait que nous causer des problèmes depuis [traduction CICR]¹⁸.

16 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

17 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

18 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

Les coûts de l’incarcération, financiers et affectifs, sur les relations ont perduré même après que les peines de prison soient purgées par les hommes. La période précédant la libération a souvent été décrite comme angoissante, car tant les hommes que les femmes se demandaient s’ils étaient suffisamment préparés, individuellement et ensemble, à la vie après la prison et ils s’inquiétaient de ne pas avoir accès aux dispositifs nécessaires de soutien. Il s’agissait également d’un moment instable dans la relation de couple car le niveau de soutien fourni par les femmes pendant la détention des hommes n’était pas toujours à la hauteur de ce qui avait été imaginé dans la période précédant la libération et au moment de la réinsertion. Certes, pour certains couples, le maintien d’un contact durant la période d’incarcération s’est accompagné d’une anticipation et d’une mise en œuvre après la libération. Toutefois, certaines participantes ont dit avoir fourni un solide soutien, matériel et affectif pendant l’incarcération de leur partenaire pour qu’il décide finalement de les quitter juste avant ou après sa remise en liberté, la plupart du temps pour rejoindre une autre partenaire. D’autres encore ont reçu des marques d’affection particulièrement fortes au moment où leur conjoint a voulu s’assurer qu’il aurait un logement et une stabilité au moment de son retour dans la société :

Une participante : Bien sûr, la première fois [qu’il a été libéré], il avait besoin de moi. Donc tout était... Je veux dire [il a fait] tout ce qu’on peut imaginer pour essayer de me courtiser. Parce que comme je l’ai dit, il avait vraiment besoin de moi. Il n’avait pas d’autre endroit où aller que chez sa mère....

Enquêteur : Avez-vous des conseils à donner à une femme qui a une relation avec quelqu’un qui est incarcéré ?

Participante : Méfiez-vous.

Enquêteur : Méfiez-vous ?

Participante : Méfiez-vous.

Enquêteur : Qu’est-ce que vous voulez dire ?

Participante : Méfiez-vous de tout. Ne vous dites pas que c’est impossible ; parce que c’est possible. Méfiez-vous de tout. Méfiez-vous des manipulations [traduction CICR]¹⁹.

Les hommes et les femmes ont souvent qualifié de « défi » la période de réinsertion en raison de la difficulté émotionnelle et logistique que représente la réintégration de leur partenaire dans leur vie, particulièrement lorsque la communication avait été restreinte pendant l’incarcération. L’expression « nous devons réapprendre à nous connaître » a été fréquemment employée par les participants qui avaient du mal à se reconnecter l’un à l’autre. Une femme a expliqué de façon émouvante comment la longue séparation avait eu un impact très lourd sur sa relation qu’il lui était difficile de surmonter :

Nous sommes toujours séparés parce que j’ai l’impression que lui et moi, nous devons réapprendre à nous connaître, parce que quatre ans et demi, c’est long

19 Entretien avec un participant à l’étude, fichier chez les auteurs.

pour être séparé de quelqu'un. Et puis je me suis tellement habituée à faire les choses toute seule, je ne sais pas, j'ai l'impression d'être offensée par les choses qu'il fait. Je ne dis pas qu'il le fait exprès, mais j'ai presque l'impression qu'il remet en question ma façon d'élever les enfants. Je sais que ce n'est probablement pas le cas, mais je suis prudente parce que je le fais depuis si longtemps par moi-même que je ne sais pas comment accepter son aide. Donc, on avance doucement. On vit séparément, mais il m'aide beaucoup avec les enfants [traduction CICR]²⁰.

Coûts sur les relations avec les enfants

Les participants ont décrit une grande diversité dans leurs relations avec les enfants. Certains couples n'avaient en commun que leurs enfants, mais beaucoup ont évolué dans des environnements familiaux dont faisaient partie des enfants issus de relations précédentes. Parmi les femmes de l'échantillon étudié qui ont eu des enfants issus d'un autre ménage, dans les milieux fortement touchés par l'incarcération, il était fréquent que ces autres hommes aient également eu des démêlés avec la justice, de sorte que les femmes pouvaient devoir faire face à la détention et à la réinsertion de plusieurs pères de leurs enfants à la fois.

À l'instar de leur témoignage sur leur relation de couple, les hommes et les femmes ont souligné à quel point la distance et le manque de communication limitaient les possibilités pour les pères d'entretenir des relations avec leurs enfants pendant l'incarcération. Lorsqu'on leur a demandé ce qui était le plus difficile dans le fait d'être un père en prison, beaucoup d'hommes ont insisté sur la séparation physique avec leurs enfants :

Être loin, ne pas pouvoir être père. Ne pas pouvoir être là et protéger ma fille de quoi que ce soit. Je veux dire, juste être un père. C'était la chose la plus difficile pour moi... [Le plus grand défi de mon enfant a été] d'apprendre à me connaître. Et l'attachement. Elle était jeune, et je n'étais pas là, et sa plus grande question était « Où est mon père ? » Je pense qu'elle avait juste un problème avec le fait que je ne sois pas là [traduction CICR]²¹.

Les femmes ont souvent perçu l'absence des hommes non seulement comme limitant leur capacité à tisser des liens avec leurs enfants, mais aussi à apprendre à devenir un père. Ceci a parfois été décrit comme le prix à payer pour l'ensemble de la relation père-enfant. La partenaire de l'homme cité plus haut a relaté :

[Son incarcération] les a brisés, lui et [notre fille]. Je veux dire, il y a carrément une barrière. Comme s'il ne savait pas comment être père. Comme s'il ne comprenait pas que les enfants répondent, qu'ils essaient d'appuyer là où ça fait mal... Il est allé en prison [le lendemain du jour où je l'ai mise au monde], puis il est resté à la maison pendant environ un an, puis il est retourné [en prison]. Et c'est là qu'il

20 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

21 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

a pris sept ans. Il n'a donc jamais été père plus d'un an. Donc, je veux dire, il a tout raté, et à cause de ça, ils n'ont pas ce lien [traduction CICR]²².

Néanmoins, certaines mères ont estimé que leurs partenaires incarcérés ont réussi à être de bons pères. Une femme a dit se sentir davantage soutenue par son partenaire incarcéré qu'elle ne l'était par le père biologique de son enfant, reconnaissant en particulier que son conjoint en prison avait réussi à fournir un soutien affectif et financier qu'elle ne pouvait obtenir du père de son enfant :

[Mon partenaire incarcéré] remplissait un rôle de père alors qu'il était enfermé. Je veux dire, il en faisait beaucoup plus que le père [de mon enfant]. Je veux dire qu'il [le père biologique] n'était qu'à dix minutes. Si quelqu'un qui est enfermé peut m'appeler et m'envoyer de l'argent, alors que celui qui est libre ne peut pas, ça en dit long [traduction CICR]²³.

Les femmes ont également exprimé leurs difficultés à décider si elles devaient ou pas emmener leurs enfants en milieu carcéral pour rendre visite à leur père. Certaines d'entre elles ont mentionné les efforts déployés pour protéger leurs enfants des effets négatifs d'une visite dans un établissement pénitentiaire, tandis que d'autres ont choisi de ne pas faire subir cette expérience à leurs enfants, même si cela impliquait qu'ils ne voient pas leur père :

Je ne les ai jamais emmenés voir leur propre père... Je ne voulais pas qu'ils découvrent ça [la prison] de quelque façon que ce soit. Parce que c'est plutôt dur quand vous y allez. Vous savez qu'ils doivent vous fouiller et vous faire enlever vos chaussures. Et on a presque l'impression d'être traité comme un détenu. Et c'est quelque chose que je ne voulais pas que mes enfants vivent [traduction CICR]²⁴.

Il est intéressant de noter que les réponses qualitatives des hommes et des femmes lors des entretiens ont permis d'identifier les différences dans leur compte-rendu d'enquête sur le rôle de parent. Au départ, l'analyse quantitative indiquait que les hommes avaient tendance à voir leurs relations avec leurs enfants d'un œil un peu plus positif que leur partenaire²⁵. La comparaison des réponses des hommes et des femmes lors des entretiens qualitatifs montre que les hommes souhaitent souvent minimiser l'impact de leur incarcération sur leurs enfants et demeurer optimistes sur la capacité à vivre ensemble après la prison, tandis que les femmes, qui ont vu leurs enfants souffrir pendant la période carcérale, sont très conscientes de la sensation de manque éprouvée par leurs enfants. Les couples ont souvent donné une version identique des faits pour ce qui est des relations du père avec ses enfants après la libération, mais ancrent leurs récits dans des cadres affectifs très différents.

22 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

23 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

24 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

25 Christine Lindquist, Megan Comfort, Justin Landwehr, Rose Feinberg, Julia Cohen, Tasseli McKay et Anupa Bir, *Change in Father-Child Relationships Before, During, and After Incarceration*, Résumé de recherche préparé pour le Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, Bureau du Secrétaire adjoint pour la planification et l'évaluation, mars 2016.

Par exemple, un des pères a brossé un tableau flatteur de sa relation avec ses enfants, tout en précisant qu'il était incapable de leur fournir un soutien financier :

Le père : Ils m'aiment plus que leur mère... Je suis un grand enfant quand je suis avec mes enfants.

Enquêteur : Qu'est-ce qui vous a aidé à être un bon père ?

Le père : Je suis toujours là. C'est le plus facile, c'est d'être là. Et ce n'est pas une question d'argent. Ce n'est jamais une question d'argent. Parce que mes enfants se fichent de l'argent... Mais être là, mec, comme, ma voiture, je prendrai le bus pour aller voir mes enfants. Tu comprends ? Tout tourne autour de mes enfants, mec.

Enquêteur : Qu'est-ce qui vous a empêché d'être un bon père ?

Le père : Parfois leurs mères. Parce qu'elles veulent que j'en fasse plus, comme si on était dans une relation [romantique]. Et je ne le permettrai pas... Je n'ai pas besoin de [la partenaire de l'étude] ou de la mère [d'un autre enfant], je n'ai besoin ni de l'une ni de l'autre. J'ai mes enfants. J'ai tout l'amour dont j'ai besoin. Je n'ai pas besoin de vous tous, point final... Je m'assois avec mes enfants tous les jours, tu comprends ? Tous les jours. « Qu'est-ce qui se passe ? Parle-moi. Raconte. Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qu'il y a ? [traduction CICR]²⁶ ».

Dans son entretien, la mère de ces enfants a exprimé un point de vue très différent, faisant écho à ceux que partagent d'autres mères qui soulignaient l'effet négatif de la détention sur les pères dans leurs relations avec leurs enfants :

Les enfants sont un peu réservés avec lui maintenant. Sa relation avec les enfants est ce qui me préoccupe le plus. Parce que, quand il peut, c'est un très bon père, quand il est là... Il doit apprendre, et ils sont en train d'apprendre à se connaître, bien qu'ils aient presque cinq ans. C'est comme s'ils venaient de rencontrer leur père et, vous savez, ils n'ont pas l'habitude d'avoir un père ou d'appeler quelqu'un Papa. Alors, c'est nouveau pour eux.

Mon fils aîné se souvient que son père était en prison et qu'il allait le voir... Et je pense que [mon fils] a peur de s'attacher à nouveau et de voir [son père] retourner en prison, c'est ce qui le rend anxieux [traduction CICR]²⁷.

Lorsque les hommes étaient en état de réfléchir à l'impact de leur incarcération sur leurs enfants, leurs témoignages étaient souvent dévastateurs et douloureux. Ceci était particulièrement vrai lorsque la mère des enfants n'avait pas été capable de s'occuper d'eux ou de servir de « tampon » dans cette épreuve, ce que beaucoup de femmes ont tenté de faire pour préserver leurs enfants d'un sentiment de perte trop écrasant. Un père a décrit les efforts qu'il a déployés au cours d'une longue peine de prison pour apporter un soutien affectif à ses enfants, en dépit de ces circonstances difficiles :

Comme je l'ai dit, j'ai des jumeaux. Un des jumeaux, il est en prison. Il a [été condamné à] dix ans de prison. Et je n'oublierai jamais, que je leur disais toujours,

26 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

27 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

genre, les gars, je serai à la maison pour vous voir obtenir votre diplôme. Même quand ils étaient petits. Je leur disais, quand vous aurez votre diplôme, je serai là. Je vous verrai monter sur l'estrade. Finalement ce moment est arrivé, c'était en 2008, l'année où mes jumeaux allaient obtenir leur diplôme. Et je suis allé à la commission des libérations conditionnelles, je crois, en janvier... Pour faire court, ils ne m'ont pas laissé sortir. Ils m'ont donné quatre ans de plus. J'ai donc dû téléphoner et je me souviens que je les ai appelés et que mon fils, celui qui est actuellement en prison, pleurait tellement fort. Et il a dit : « Papa, je m'en fous. » J'ai dit : « Que veux-tu dire ? » Il a dit : « Je m'en fiche, je m'en fiche. Maman ici qui carbure au crack, toi là-dedans, et tu dois en faire quatre de plus. Mec, je ne peux plus faire ça. J'en ai marre. J'en ai marre. C'est fini. » ... Et après ça, il a sombré [traduction CICR]²⁸.

Besoins des familles pour un soutien pendant la détention et lors de la réinsertion

Il ressort des entretiens qu'il était extrêmement difficile de rester en contact pendant l'incarcération des hommes. Parmi les principaux obstacles à la communication, le manque de moyens de transport pour se rendre dans les établissements pénitentiaires, les politiques des établissements, perçues comme indiscrettes ou intolérables (par exemple les fouilles, le manque d'espaces dédiés aux enfants), le coût élevé des visites (transport, nourriture, garderies et longues distances entre la prison et le domicile), ainsi que les appels téléphoniques et autres difficultés logistiques liées aux délais pour communiquer, ont été souvent mentionnés. Un homme a exprimé combien il lui en coûtait lorsqu'il n'arrivait pas à joindre sa famille par téléphone :

Je leur parlais tous les jours, plusieurs fois par jour. Mais il y avait des moments où je n'arrivais pas à les joindre et je me sentais frustré et contrarié. Genre, tu n'es plus au travail, pourquoi tu ne peux pas répondre au téléphone ? Et les efforts pour accéder à un téléphone, puis téléphoner, et cette ambiance dans laquelle j'étais était assez perturbante comme ça, et puis l'entendre sonner et ne pas avoir de réponse, c'était comme si, c'était comme si on m'abandonnait [traduction CICR]²⁹.

À la question de savoir ce qui était le plus difficile pendant son incarcération, un autre homme a répondu en évoquant les difficultés relationnelles auxquelles lui et sa partenaire avaient dû faire face lorsqu'elle venait le voir :

Les visites. Avant, je détestais ça. Ouais. Parce que surtout quand elle venait [avec ma mère], et les voir repartir. Chaque fois qu'elle partait, ouais, ça me foutait en l'air... C'était douloureux, et à chaque fois qu'elle venait, elle disait : « Ils me traitent comme une criminelle », ils la fouillaient et lui faisaient enlever ses chaussures... Heureusement que je n'étais pas trop loin. Elle n'avait pas besoin

28 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

29 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

de faire un trop long trajet, mais je détestais la voir subir ça. Même si j'avais envie de la voir, c'était toujours doux-amer, à chaque fois [traduction CICR]³⁰.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui aurait pu les aider pendant la période d'incarcération, les hommes et les femmes ont toujours expliqué qu'un appui pour maintenir le contact était un besoin primordial. Parmi les suggestions formulées à maintes reprises, on peut citer l'aide financière pour les visites et les appels téléphoniques : cartes d'essence, cartes téléphoniques, allocations de transport et de nourriture, fourgonnettes ; navettes, covoiturage organisé ou autres formes de transport collectif vers les prisons ; la réduction des coûts des appels téléphoniques et la possibilité d'appels vidéo avec des enfants mineurs, qui ont du mal à se concentrer sur un appel téléphonique ; la mise en place dans les prisons de politiques tenant compte des intérêts des familles, notamment des mesures de sécurité moins strictes pour les enfants, l'allongement des visites et l'installation de salles de jeu.

Les participants à l'étude ont également mentionné le besoin de soutien affectif et psychologique. Ce sont en particulier les femmes qui ont soulevé cette question, en exprimant souvent leur désir de participer à un groupe de soutien avec d'autres partenaires de détenus ou à des consultations individuelles ou en couple. Les témoignages de leur souffrance affective révèlent qu'elles ont besoin d'être soutenues face au traumatisme spécifique que chacune d'entre elle a enduré pendant et après la détention :

Je sais que ce n'est pas facile d'être incarcéré. C'est un tout autre état d'esprit que d'être dans la société. Mais je pense aussi que c'est dur pour lui de comprendre tout ce que j'ai traversé. Tu vois ce que je veux dire ? C'était traumatisant pour tous les deux [traduction CICR]³¹.

Les témoignages d'enfants, traumatisés à la suite des visites rendues à leur père en prison, ont également montré un besoin urgent de conseil et de soutien spécifiquement consacrés à cette question :

Après la visite, par exemple, vous pouvez vous asseoir l'un en face de l'autre et vous pouvez vous toucher, mais une fois la visite terminée, vous savez, les détenus doivent se lever, on leur remet les menottes et on les emmène. [Mon fils] a paniqué de voir son père comme ça... Il disait : « Viens papa, on rentre à la maison. » Il voulait qu'il vienne avec lui. Il ne comprenait pas pourquoi il ne rentrait pas. Et quand il a vu les policiers [les surveillants pénitentiaires], il a dit : « Oh mon Dieu ! Papa ? » Il a eu une violente crise de panique. Et j'étais gênée parce que j'avais deux petits bébés dans le siège de la voiture et que le grand donnait des coups de pied et poussait des cris. Alors les visites ont commencé à être très dures pour moi. Même si je savais que cela lui faisait du bien à lui de voir les enfants, il m'a été très difficile par la suite d'expliquer cela aux garçons ou d'essayer de

30 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

31 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

les calmer. Au bout d'un certain temps, nous nous sommes mis d'accord sur le fait que nous cesserions complètement les visites avec eux [traduction CICR]³².

Les participants ont émis l'idée d'un meilleur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à une documentation juridique, ainsi qu'à des formations sur le rôle de parent et sur d'autres sujets pour les hommes incarcérés. Pour reprendre les mots d'une femme de détenu, « j'ai l'impression que les prisons pourraient peut-être offrir plus de cours sur la question du *comment*. Comment être un père. Comment être un mari. Comment être un homme [traduction CICR] ».

Les participants ont fortement insisté sur le fait que les familles des hommes incarcérés avaient besoin d'être soulagées des coûts financiers liés à la détention, comme ceux liés aux appels téléphoniques et aux versements d'argent sur le compte des détenus, et d'être accompagnées pour compenser la perte de revenu et le soutien apporté au partenaire incarcéré. Les hommes et les femmes ont préconisé une aide financière pour le logement, la garde des enfants, l'alimentation et le transport, ainsi qu'un soutien pratique comme des programmes parascolaires, du tutorat et des camps d'été pour que les familles ne soient pas trop déstabilisées par l'incarcération du père, ce qui est malheureusement très fréquent :

Nous avons dû déménager parce que, avant son emprisonnement, nous venions tout juste d'emménager dans une maison mitoyenne que nous essayions d'acheter, mais il est allé en prison et je n'avais pas les moyens de payer le loyer, alors j'ai été expulsée... Sur le plan financier, [c'était] un gros coup dur. Donc au lieu de deux revenus, je n'en avais plus qu'un. Et puis mentalement, tout reposait sur moi. Toutes les choses pour lesquelles je pouvais compter sur lui, par exemple aller chercher les enfants, c'est lui qui le faisait. Et là, je me suis retrouvée à faire tout ce à quoi je n'étais pas habituée. Parce que toutes les responsabilités parentales étaient partagées tant qu'il était là... Et d'un seul coup, devoir les assumer seule avec quatre enfants, c'est quelque chose que je n'avais jamais fait avant [traduction CICR]³³.

Pour les hommes qui réintègrent la communauté, l'emploi et l'aide au logement ont été identifiés à maintes reprises comme des besoins primordiaux. De plus, les personnes faisant face ou ayant dû faire face à des problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou de violences conjugales, ont exprimé le souhait de bénéficier d'un soutien adapté à ces situations. Entre autres, les coûts du loyer, de la thérapie et des autres services liés au traitement étaient dissuasifs pour les hommes et les femmes qui en avaient besoin. En l'absence d'une assistance financière ou d'une aide gratuite, les familles sont souvent privées des composantes dont elles ont besoin pour reconstruire leur vie après l'incarcération.

32 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

33 Entretien avec un participant à l'étude, fichier chez les auteurs.

Conclusion

Selon les conclusions présentées dans le présent rapport de la MFS-IP, il est clair que même si les coûts liés à l’incarcération sont principalement de nature financière, sociale et affective pour les familles de détenus, l’ampleur des conséquences de l’incarcération demeure assez imprécise. Par exemple, le coût des appels téléphoniques avec un proche incarcéré peut avoir pour effet de réduire la capacité d’une famille à payer les factures, avoir un impact sur sa vie sociale en affectant le revenu disponible pour les activités extrascolaires et du week-end, et augmenter le stress réciproque en créant des disputes à propos de l’argent. De la même manière, un contact limité avec le membre de la famille incarcéré pourrait entraîner une dépression, qui pourrait entraîner à son tour une baisse de salaire par absentéisme ou un isolement social dû à la réticence à quitter la maison. Pour les personnes qui voient leur relation se détériorer en raison de la distance, de dépenses trop importantes et d’obstacles institutionnels, le coût de l’emprisonnement peut être très élevé et s’étendre à tous les aspects de la vie.

Cette interdépendance nous encourage à entrevoir le coût de l’incarcération pour les familles comme un tout, en mettant l’accent sur le bien-être, plutôt que d’essayer de calculer des coûts spécifiques dans des domaines distincts. Cette approche peut également s’avérer utile pour évaluer les coûts de l’emprisonnement pour la société : lorsqu’un gouvernement consacre une plus grande part de son budget aux prisons qu’aux systèmes d’éducation, il crée un effet d’entraînement qui va bien au-delà d’un simple bilan financier. Ceci a une influence sur la santé, la sécurité, les opportunités et l’accès aux fonds publics pour un très grand nombre de citoyens, dont la majorité ne sera jamais ni condamnée, ni emprisonnée. Le fait que le poids de l’incarcération soit supporté en grande partie par des personnes qui ont des démêlés avec la justice pénale, au seul motif qu’elles souhaitent rester en contact avec un membre de leur famille et le soutenir, justifie que l’on réévalue les réactions de la société face à la criminalité et aux définitions qu’elle en donne. En effet, pour les personnes déjà aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale d’un proche, le fait d’imposer des coûts supplémentaires liés à son incarcération pourrait être considérée comme contre-productif et néfaste.

S’il est important de ne pas réduire les coûts de l’emprisonnement pour les familles aux seules dépenses financières, des aides financières ou un équivalent peuvent être un moyen d’investir dans un éventail plus large de mesures de bien-être familial. Les appels téléphoniques et le transport gratuits ou bon marché pour faciliter le maintien du lien pendant l’incarcération, une aide au logement après la libération, des soins psychologiques et des traitements médicaux accessibles, ainsi qu’un continuum de soins dans les cliniques pénitentiaires et hors de la prison, sont autant de moyens d’améliorer la capacité des familles à maintenir ou à faciliter une stabilité familiale pendant une peine de prison et à se retrouver, lors de la période de réinsertion, grâce à un processus qui doit être aussi encourageant qu’encouragé.